

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO - REY

COMMUNE DE REY-BOUBA



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

MAYO - REY DIVISION

REY-BOUBA COUNCIL

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE (DCO) EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 004 /DCO/CRB/SIGAMP/2026 DU 07 SEPT 2026 RELATIVE A LA FOURNITURE
ET INSTALLATION DE 30 LAMPADAIRES SOLAIRES A REY BOUBA, COMMUNE DE REY-BOUBA,
DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD

PAYS : Cameroun

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

N° Crédit: IDA N°72130- CM

Montant prévisionnel :

Code STEP:

- 1- Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec la Commune de Rey-Bouba pour la réalisation des certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de Rey-Bouba a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif à la Fourniture et installation de 30 Lampadaires solaires à Rey Bouba, Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.
- 2- La commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la Fourniture et installation de 30 Lampadaires solaires à Rey Bouba, Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

Lieux d'exécution : Commune de REY BOUBA.

Le délai d'exécution des travaux est soixante (60) jours.

- 3- La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotation Ouverte (DCO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025 et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
- 4- Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.
- 5- Les offres devront être remises à la commune de Rey-Bouba, sise à la mairie de Rey-Bouba au plus tard le 29 SEPT 2026 à 10 heures précise. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le 29 SEPT 2026 à 11 heures précise.
- 6- Le Marché sera attribué à l'Entreprise qui satisfait aux exigences d'admissibilité conformément à la DC, qui offre le prix/s évalué le plus bas, qui offre une cotation techniquement conforme et qui garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée.
- 7- Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de Rey-Bouba, Boîte Postale : Rey-Bouba Tél : (+237)
- 8- Les plis fermés devront porter la mention :

**« FOURNITURE ET INSTALLATION DE 30 LAMPADAIRES SOLAIRES A REY BOUBA,
COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD »
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE**

Rey-Bouba, le 07 SEPT 2026

Le Maire de la Commune
(Maître d'Ouvrage)

Ampliations :

- UCR PROLOG
- MINMAP
- ARMP
- CIPM
- AFFICHAGE
- CHRONO



Dewa Mohaman